

On reconnait de gauche à droite, au premier plan : Madame Nicole PASQUIER, secrétaire d'Etat au travail féminin ; Louis COLOMBANI, Conseiller municipal délégué de Maurice ARRECKX et suppléant dans la 4e circonscription ; le docteur PAECHT, candidat titulaire et conseiller général de La Seyne sud – Saint-Mandrier.

DOCTEUR A. PAECHT

Né à Vienne (Autriche) le 18 Mai 1930, son père a été fusillé par les Allemands et sa mère est morte en déportation. Il a été élevé par son oncle cultivateur près de Montauban (Tarn et Garonne).

Pendant ses études de médecine à la Faculté et dans les Hopitaux de Paris de 1947 à 1957, il épouse en 1956, Mayotte PASQUINI née à Philippeville (Algérie) qui est Docteur en Droit ; de cette union avec la sœur du Maire d'Ile Rousse, il a deux enfants : Pascal (18 ans) et Valérie (16 ans) nés à Toulon.

En 1958, il s'installe à la Seyne-sur-Mer comme médecin généraliste et fondateur d'un Cabinet de Groupe.

En 1964, il réussit au Concours d'Assistant des Hôpitaux Régionaux à Marseille et prend ses fonctions comme Assistant de Cardiologie au Centre Hospitalier de Toulon. Dix ans plus tard, il est nommé Médecin-Chef au Centre Hospitalier de Toulon.

Il exerce, parallèlement, des fonctions d'Enseignant à la Faculté de Médecine de Marseille et est nommé en 1976 Directeur d'Enseignement à la Faculté de Médecine.

Il continue à exercer à la Seyne-sur-Mer comme Spécialiste en Médecine Interne.

Par ailleurs, le Docteur Paecht, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, est également Administrateur de la Croix Rouge Française, Administrateur de l'office public d'H.L.M. de la Seyne-sur-Mer et Membre du Comité Départemental d'Education Sanitaire et Sociale.

Elu et réélu depuis 1973, Conseiller Général du Var, le docteur Paecht est aussi Conseiller national du Parti Républicain.

LOUIS COLOMBANI (suppléant)

Né il y a 47 ans, de père corse et de mère bretonne, résident à Sanary, Louis Colombani entre à l'Ecole des apprentis et pendant dix ans, travaillera à l'Arsenal de Toulon.

Il quittera sa profession pour avoir une activité commerciale en tant que buraliste.

C'est là, en face d'une des portes principales de l'Arsenal, qu'il continuera à voir ses anciens collègues de travail qui seront désormais ses clients au bar-tabacs « le Concorde ».

C'est également un sportif puisqu'il a fait ses débuts au Rugby-Club Corse qu'il quitte pour prendre une licence au R.C.T. où il occupe pendant longtemps le poste de 3e de ligne en équipe première.

C'est en 1968, année cruelle et décisive pour la France, qu'il décide d'adhérer aux Républicains Indépendants qui constituent aujourd'hui la principale ossature du Parti Républicain et c'est en 1974 qu'il devient, pour ce Parti, le responsable de la 4e Circonscription.

Elu en 1977 sur la liste municipale de Maurice Arreckx, celui-ci lui confie les importantes délégations des Abattoirs et des Emplacements. C'est cette même année 1977 qu'il est élu Vice-Président de la Fédération Départementale du Parti Républicain.

Louis Colombani met aujourd'hui sa combativité de sportif pour concilier ses exigences professionnelles, politiques, de responsable de Collectivité Locale, et également ses exigences familiales puisqu'il est marié et a deux enfants : Michel, 18 ans et Marianne, 15 ans.

S.N.I.P./Offset - 63, av. Ortolan - 83000 TOULON - Tél. 41.06.10

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

ELECTIONS LEGISLATIVES – MARS 1978

4e CIRCONSCRIPTION DU VAR

DOCTEUR A. PAECHT

CANDIDAT DE L'UNION POUR LA DEMOCRATIE FRANCAISE (U.D.F.)

rassemblement du Parti Républicain (P.R.), du Centre des Démocrates Sociaux (C.D.S.), du Parti Radical Socialiste et du Mouvement Démocrate Socialiste Français (M.D.S.F.)

L'Union pour la Démocratie Française (U.D.F.) nous a donné l'investiture parce que nous défendons les institutions de la Ve République et les options du Président de la République :

— le travail sans atteinte à la dignité de l'homme,

— le changement sans révolution,

— les réformes sans démogagie,

— l'ordre sans dictature,

— la construction de l'Europe sans l'abandon de l'indépendance nationale,

— le respect des libertés sans aucune atteinte à l'individu et à la propriété privée.

Aussi, nous adhérons sans réserve au programme de BLOIS tel qu'il a été présenté par le Premier ministre, M. Raymond BARRE.

C'est dans ce cadre que nous voulons contribuer à résoudre les problèmes de l'Ouest Varois, car les objectifs économiques et sociaux de la 4e circonscription du Var doivent être clairement définis.

Pour cela, il convient de prendre en considération :

— la protection des activités agricoles, et plus spécialement : la viticulture, les fleurs et la pêche ;

— l'industrie, et tout particulièrement la construction navale ;

— les professions du bâtiment qui doivent contribuer à une urbanisation harmonieuse ;

— le tourisme qui permet notamment au petit commerce de subsister ;

— la main-d'œuvre qui doit faire une large place à l'emploi féminin ;

— la sécurité des personnes âgées et l'amélioration de leurs conditions d'existence.

Pour ce programme ambitieux pour le Var et la France, donnez au Président de la République une majorité parlementaire qui le soutiendra dans sa politique de réformes.

En votant pour le candidat de l'Union pour la Démocratie Française, vous voterez pour le Président de la République, notre rempart contre le collectivisme et pour le chef de l'Etat qui nous préservera de l'aventure économique.

Souvenez-vous que le collectivisme, c'est toujours et partout le niveau de vie le plus bas, le partage de la misère sans la liberté.

Docteur A. PAECHT

SOUTIEN AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE